

LES MISSIONS

LA POLICE DE LA CHASSE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SURVEILLER LES TERRITOIRES RURAUX, ASSURER UNE PRESENCE AUPRES DES USAGERS DE LA NATURE



- POUR LA PRÉVENTION
DES ATTEINTES À LA FAUNE
ET AUX MILIEUX NATURELS



APPLIQUER LA REGLEMENTATION DE LA CHASSE

- PAR LA LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

- PAR LE CONTRÔLE DES RÈGLES
DE GESTION DE LA FAUNE



- PAR LE SUIVI
DU COMMERCE
ET DES ÉLEVAGES
DE GIBIER



CONTRIBUER A LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL

- PAR LA SURVEILLANCE DU COMMERCE ET DE LA DÉTENTION D'ESPÈCES PROTÉGÉES

- PAR LA SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS
EN MILIEU NATUREL



LA POLICE DE LA CHASSE ET DE L'ENVIRONNEMENT
EST UNE POLICE SPÉCIALISÉE

les agents portent une arme et un uniforme sur
lequel figurent les insignes de leur commissionnement
et le macaron du ministère chargé de l'Environnement
et de l'Office National de la Chasse et de la
Faune Sauvage

Loire-Atlantique

Maine-et-Loire

Mayenne

Côtes d'Armor Morbihan

Finistère Sarthe

Ille-et-Vilaine Vendée